

MAINTENANT EN ANJOU

Un Nouveau Lieu de Mémoire

"Une Réponse après la crémation"

La vérité est
que nous avons tous besoin
d'un Lieu de Mémoire et d'une
Trace de Notre Passage sur
cette terre

Un Lieu de Mémoire Indispensable aux Vivants

• Les Parcs des « Arbres de Mémoire » sont des lieux de quiétude et de sérénité, sources d'apaisement et de réconfort où les vivants peuvent sans la tristesse d'un cimetière, d'un columbarium ou l'anonymat d'une dispersion, retrouver leurs disparus et communier avec eux dans la nature retrouvée.

• L'écologie, le désir de communiquer avec la nature et le souci de ne pas laisser aux proches, la charge de l'entretien d'une tombe expliquent, qu'aujourd'hui 1 français sur 2, précise son intention d'être crématisé.

• Pour accompagner ce choix, « Les Arbres de Mémoire », dans une dimension sociétale, sont situés dans des sites remarquables où le cycle de la nature, symbole de vie, est respecté au bénéfice des générations futures et de toutes formes de vie sur terre.



*"Il y a tant de dimensions dans l'univers,
Naître et mourir ne sont qu'un changement d'état.
Ici mon arbre, du printemps jusqu'en hiver. Sera
cette mémoire qui nous réunira.*

Jacques Dorient



De quoi s'agit-il ? Un acte symbolique et social

• Les familles et les proches des personnes ayant choisi la crémation souffrent de l'absence d'une cérémonie et de ne pas avoir de lieu de recueillement.

• Grâce aux « Arbres de Mémoire », le souvenir des défunts continue à vivre dans un espace naturel protégé, entretenu et garanti dans sa pérennité.

• Leurs cendres sont déposées dans une urne biodégradable au cœur des racines d'un jeune arbre, qui aura été choisi parmi douze essences, en fonction de ce qu'il symbolise ou de son attrait.

• L'apport des cendres près des racines est ainsi « porteur de sens ».

• « L'Arbre de Mémoire » pouvant réunir jusqu'à cinq urnes devient ainsi un « Arbre de famille ».

L'arbre « symbole de vie » Un « Choix de Votre Vivant »

• En procédant, dès aujourd'hui, de votre vivant, à l'acquisition d'un arbre appelé alors « Arbre de vie », vous plantez une trace qui apportera demain, continuité, sérénité, et plénitude à vos proches.

Le Parc de l'Anjou

• Ce Parc propose sur 4,5 hectares, les plus belles essences de nos régions. Chênes, charmes, acacias, érables, et pins parasols... qui grandiront et formeront une Forêt, source de biodiversité.

• Cette Forêt Parc permettra à chacun de s'approprier son lieu de « souvenir ».

• Le Parc de l'Anjou est situé à une dizaine de Kms d'Angers, entre FENEU et GREZ - NEUVILLE (D192), près de la Mayenne, lieu dit « Les Places ». Prochainement, 27 parcs seront développés en France.

Journée Découverte Dimanche 22 mai

10h00 - 18h00

Parc de l'Anjou

Entre Feneu et Grez Neuville
(Parcours fléché)

« Les Arbres de Mémoire »

2, Avenue de la Fontaine
49 070 Beaucouzé

Courriel :
info@arbres-de-memoire.fr

Site :
www.arbres-de-memoire.fr

Tel :
02 41 22 04 54

Votre interlocuteur :
Jean-Louis Romagné



Coupon réponse à adresser à : « Les Arbres de Mémoire » - 2, Avenue de la Fontaine 49070 Beaucouzé.

• Je suis intéressé par
"Les Arbres de Mémoire",
réponse moderne à une question
ancestrale, soit :

Pour la réservation, de mon
vivant, d'un « Arbre de Vie ».

Pour la réservation,
suite à un décès,
d'un « Arbre de Mémoire ».

Pour la réservation, afin de
donner une destination à une
urne, d'un « Arbre de Mémoire ».

• Je souhaite un rendez-vous,
sans engagement de ma part,
avec un conseiller qui répondra à
mes questions sur cette nouvelle
démarche :

A mon domicile.

A vos bureaux, 2, Avenue de la
Fontaine à Beaucouzé.

Sur le Parc de l'Anjou à Pruilley à
côté de Feneu.

• Je demande à :

Recevoir une documentation
complète à mon domicile.

• Je vous indique mes coordonnées :

Mr, Mme, Mlle
(nom-prénom)

Adresse :

Code postal :

Tel :

Tel portable :

Courriel :

Heures de disponibilité /